



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

mutuelles

Question écrite n° 86631

### Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la hausse des cotisations des mutuelles. En effet, dans certains cas avérés, ces cotisations ont augmenté de plus de 40 % entre 2000 et 2005, atteignant parfois plus de 150 euros par mois pour un couple âgé. Dès lors, il voudrait savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de limiter ces évolutions aux effets particulièrement néfastes car favorisant la précarisation de toute une classe d'âge, sachant que l'âge devient un obstacle au changement de mutuelle et donc au libre exercice de la concurrence.

### Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Hénart](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 86631

**Rubrique :** Économie sociale

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 février 2006, page 1771